

Berne et Delémont, le 28 juin 2018

Communiqué de presse

## **La Rose d'hôpital est décernée à l'Hôpital du Jura**

**Les conditions de travail des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique à l'Hôpital du Jura se sont sensiblement améliorées. Avec la Rose d'hôpital, l'Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC) salue ces efforts. Ces progrès incluent la décharge des tâches administratives, le sujet de la campagne de l'ASMAC «Plus de médecine et moins de bureaucratie!», qui reprendra prochainement avec de nouvelles idées.**

Les institutions devraient appliquer strictement et correctement les durées légales de travail. «Mais ce n'est pas le cas dans de nombreux hôpitaux», indique la présidente de l'ASMAC, Anja Zyska. Une étude représentative a montré que «nos membres dépassent régulièrement la durée hebdomadaire maximale de travail de 50 heures et que les heures supplémentaires ne sont souvent pas comptabilisées».

La direction de l'Hôpital du Jura a souhaité améliorer la situation. Pour cela, elle a mis en place une saisie précise du temps de travail pour tous les médecins-assistant(e)s et chef(e)s de clinique, avec compensation ou paiement de toutes les heures supplémentaires à la fin des rapports de travail. La première convention collective de travail (CCT) compte parmi les autres améliorations importantes. Elle instaure notamment les contrats de travail à durée indéterminée, un congé paternité de 10 jours et davantage de vacances à partir d'un certain âge ou en fonction de l'ancienneté. De plus, un groupe de travail étudie des pistes pour réduire la pression par la bureaucratisation croissante de la profession de médecin.

## **Des changements sont possibles - malgré les finances tendues**

Jocelyn Saucy, responsable des ressources humaines de l'Hôpital du Jura, se réjouit des avancées obtenues avec l'ASMAC: «Nous mettons à disposition chaque année environ 55 places de formation pour les médecins internes. Il est important pour nous d'offrir des conditions de travail toujours plus attractives. Les médecins internes ont aussi bien compris que nous devons faire face à un contexte financier difficile. Au final, les résultats obtenus sont vraiment gagnant-gagnant.»

L'ASMAC récompense chaque année avec la Rose d'hôpital un hôpital, une clinique ou un établissement de formation postgraduée pour des mesures qui améliorent les conditions de travail des médecins ou la formation médicale postgraduée. Les sections de l'association procèdent aux nominations pour le prix. «Personnellement, je me réjouis tout particulièrement que le prix soit cette fois décerné à l'Hôpital du Jura et donc à un établissement en Suisse romande», explique Anja Zyska, qui vit et travaille à Lausanne.

Pour Thierry Charmillot, directeur général de l'Hôpital du Jura, le prix vient saluer un grand travail et des négociations constructives entre l'Hôpital du Jura et la section Jura de l'ASMAC. «Bien évidemment, nous n'avons pas résolu tous les problèmes. Mais nous avons pris conscience de l'importance d'améliorer les conditions de travail des médecins internes et de lutter contre l'augmentation de la bureaucratie pour les médecins en général.»

### **L'ASMAC au Palais fédéral**

Cela montre que la campagne «Plus de médecine et moins de bureaucratie!» lancée l'année dernière par l'ASMAC met le doigt sur un point particulièrement sensible du quotidien hospitalier actuel. En effet, les médecins, notamment les jeunes médecins, ne peuvent consacrer plus qu'un tiers de leur temps de travail aux malades. C'est pourquoi l'association poursuit la campagne dès septembre en collaboration avec d'autres organisations de médecins.

Elle prévoit notamment la propagation d'idées réalisées avec succès, une large communication incluant un site web spécifique et une opération de visibilité au Palais fédéral. L'objectif sera de sensibiliser les parlementaires à la problématique avec des exemples parlants tirés de la pratique. Car eux aussi peuvent être victimes des conséquences négatives de la bureaucratisation au détriment du temps consacré aux patientes et patients.

### **Contact**

#### **ASMAC:**

Marcel Marti, responsable politique et communication / directeur adjoint

Tél. 031 350 44 82

E-mail: [marti@asmac.ch](mailto:marti@asmac.ch)

#### **Hôpital du Jura:**

Olivier Guerdat, responsable communication et marketing

Tél. 032 421 26 11/079 217 24 79

E-mail: [olivier.guerdat@h-ju.ch](mailto:olivier.guerdat@h-ju.ch)



### **ASMAC – Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique**

L'association professionnelle ASMAC défend en tant qu'association indépendante les intérêts professionnels, politiques et économiques des médecins employés en Suisse, en particulier des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique.